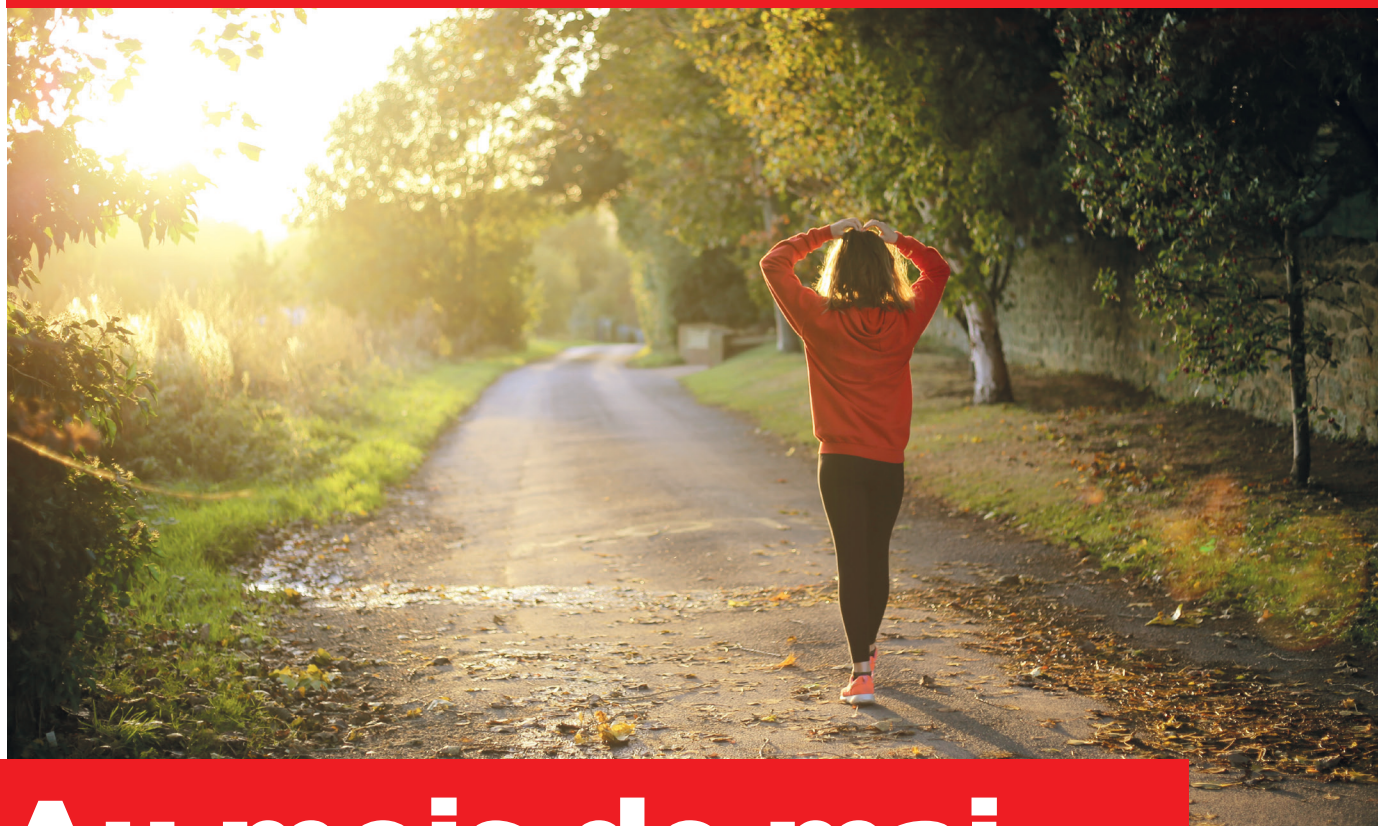


aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Au mois de mai, on va bouger!

page 2

PORTRAIT

Deux équipes
en plein air

page 4

AGENDA

La journée des
jardins secrets

page 6

AMÉNAGEMENT

La Muni repart avec
un nouveau Plan

page 7

HISTOIRE(S)

Aubonne vécue
par ses habitants

Notre encart spécial

La Suisse bouge, **Aubonne aussi!**

Aubonne participe pour la première fois à Suisse.bouge, une campagne annuelle de promotion de l'exercice physique. Au programme: un duel intercommunal et de nombreuses animations qui culmineront lors d'un grand week-end convivial les 7 et 8 mai prochains. De nombreux acteurs locaux s'engagent.

On ne bouge plus assez, et les confinements, les isolations ou le télétravail n'ont rien arrangé. Il est temps de réveiller son corps et de prendre l'air! Aubonne a décidé de nous encourager en s'inscrivant au «Duel intercommunal» de Suisse.bouge.

Ce duel annuel se déroule du 1^{er} au 31 mai. Les citoyens y sont invités à «offrir» des minutes d'exercice à leur commune (voir ci-contre). La commune qui enregistre le plus de minutes gagne!

Bien sûr, la compétition n'est là que pour ajouter une petite pointe de motivation. C'est l'exercice quotidien plus que le sport qui est encouragé. Libre à vous de transpirer, mais seules vos minutes seront comptées, pas le nombre de calories brûlées.

Autour de ce long duel, les Communes organisent de multiples actions, promotions et découvertes.

«L'idée nous a convaincus, car il y a bien un problème de santé publique à prévenir», explique Lorette Killias Leutwiler, municipale en charge du sport et des manifestations. «Nous avons aussi estimé que c'était une belle opportunité de valoriser les acteurs locaux impliqués dans le mouvement, le sport et le bien-



être. Clubs, sociétés ou prestataires privés: Aubonne a la chance d'en avoir beaucoup!» De fait, de nombreux acteurs ont déjà annoncé leur participation et la liste continue de s'allonger (vous pouvez encore vous proposer). Dans le cadre scolaire, les profs de sport organiseront des activités pour leurs classes (ces minutes seront bien sûr ajoutées au compteur d'Aubonne).

Le point culminant de cette action sera une grande manifestation le weekend des 7 et 8 mai. Son programme complet sera communiqué par un tout-ménage en avril et sur www.aubonne.ch, mais la palette s'annonce déjà très variée.

On pourra s'initier à de nombreux sports populaires comme la gym, le football et le VTT, ou plus exotiques comme le yoga, le zumba, la capoeira et le shorinji kempo... On pourra bouger avec le Théâtre du Comsi et marcher avec le Chœur mixte du Muguet, ou encore se lancer dans un rallye à l'Arboretum. Il y aura aussi des jeux pour les enfants et des stands de nourriture et boissons tenus notamment par la Jeunesse de Montherod Pizy et par des bénévoles (voir ci-dessous)

«Au-delà de l'activité physique, ce sera l'occasion de découvrir de nouveaux sports et de nous retrouver pour une grande fête conviviale!», conclut

Lorette Killias Leutwiler. Après deux ans d'événements annulés en cascade, la fête promet d'être belle.

Créé en 2005 par l'Office fédéral des sports, le programme Suisse.bouge est géré par une SÀRL depuis 2011. Il est soutenu par de nombreux sponsors, dont la Coop et le Groupe Mutuel. Vaud fait partie de la quinzaine de cantons soutenant leurs communes participantes. Plus de 160 communes et quelque 200'000 personnes devraient participer cette année. ■

Plus d'info sur :

<https://www.duelintercommunalcoop.ch/>



Bénévoles recherchés

Vous aussi pouvez contribuer à la réussite du grand weekend des 7 et 8 mai. Les organisateurs cherchent des bénévoles pour encadrer les visiteurs aux différents postes, compter les minutes d'exercice ou encore tenir les stands de nourritures et de boissons. C'est l'occasion de participer à une belle manifestation, de promouvoir la

vie saine et – qui sait ? – d'aider les Aubonnois à remporter la victoire au duel intercommunal !

Intéressés ?

Faites-le savoir avant le 15 avril en envoyant un email à communication@aubonne.ch ou en appelant le 021 821 51 08.

Avec votre smartphone, faites gagner Aubonne !

Sportive accomplie ou occasionnelle ? Amateur de fitness intense ou de randonnées paisibles ? Peu importe : au mois de mai, tout le monde pourra participer au duel intercommunal sous la bannière aubonnoise. Il suffit de mesurer la durée de ses activités physiques avec une appli smartphone dédiée. Il suffit de comptabiliser les minutes de ses activités physiques avec une appli smartphone dédiée. Ces minutes enregistrées seront ajoutées à celles des autres participants et, à la fin du mois de mai, la commune qui en aura cumulé le plus remportera le concours.

L'appli s'appelle «Duel intercommunal». On la trouve sur l'App Store d'Apple et le Play Store de Google. On peut ajouter ses enfants à son compte. Et se motiver ou motiver d'autres personnes en les invitant à des duels. Notez que les exercices comptent même s'ils ne sont pas faits à Aubonne ou par des Aubonnois ! L'appli permettra aussi de visualiser le programme de la manifestation, les minutes accumulées par sa commune et le classement général. Elle est déjà disponible, mais il faudra attendre le 1^{er} mai pour pouvoir lancer son compteur.

Scannez le QR code et sélectionnez la commune Aubonne !



Gros plan : les Services extérieurs



De gauche à droite : Eric Bühler, Bruno Mendes, Laure Gaudin, Jérôme Hostettler, Stéphanie Meyer, Sacha Pasquier, Julien Bombardier, Sébastien Aubert, Sophie Juriens – Absents : Julien Lüthi et Marc Grosjean

On leur doit **notre cadre de vie**

Dirigées par Julien Bombardier, les deux équipes des Services extérieurs (Voirie et Parcs & jardins) expriment leur polyvalence dans une multitude de missions aux résultats appréciés.

La voirie est l'un de ces services essentiels dont le travail est souvent trop peu reconnu. Jérôme Hostettler, chef de l'équipe Voirie d'Aubonne, balaise ce constat d'un grand coup d'enthousiasme : « *Je suis là depuis 23 ans, et ce job continue de me donner la banane !* »

Avec lui, l'équipe compte cinq personnes. Deux mécanos, un agriculteur, une bûcheronne et un plâtrier-peintre. Cela fait un peu « Agence tous risques » et ce n'est pas un hasard : « *L'idée est justement d'avoir une équipe de touche-à-tout capable d'assurer une multitude de missions !* » De fait, l'entretien des

voies publiques (73km) et la gestion des poubelles communales (près d'une centaine) en cachent une multitude d'autres.

À la belle saison, fauche et tonte accaparent beaucoup de temps – un jour par semaine rien que pour les terrains de football ! Il y a aussi la préparation des deux pâturages communaux situés peu avant le col du Marchairuz, qui accueillent 200 vaches de la région aubonnoises. « *Chaque automne, nous baissions les 30km de fils qui les entourent pour permettre le passage de la faune* », précise Jérôme Hostettler.

La Voirie entretient également les cours

d'eau. Et les fontaines (il y en a une vingtaine). Elle s'efforce aussi de garder dégagées les grilles d'égout ainsi que la multitude d'entrées d'eau des terrains agricoles.

En hiver, 1'300 jalons sont posés au bord des routes. En cas de neige : salage et déblaiement, dès 3h du matin si nécessaire. Les talents plus créatifs sont également mis à contribution. L'équipe fabrique les piquets d'acacias pour les clôtures. Les tourniquets des passages à vaches. Ou encore ces collecteurs de cartons à pizza qui lui ont valu un article dans « La Côte ».

Et puisque la mécanique fait aussi partie de ses compétences, la Voirie se charge elle-même de la maintenance de son équipement (débroussailleuses, tronçonneuses, souffleuses...) et des petits travaux nécessaires sur ses sept véhicules utilitaires.

Le territoire couvert – de la montagne au lac – contribue à la diversité des journées. Comme les problèmes suscités par Dame Nature, «*qui nécessitent des solutions toujours différentes*». Au final, très peu de répétitivité. «*Et nous pouvons exprimer notre polyvalence, c'est très valorisant!*», souligne Jérôme Hostettler, très heureux de ne pas travailler à la

voirie d'une commune plus grande, où les collaborateurs sont souvent affectés à des tâches nettement moins variées. Le résultat, très concret et visible, est une autre source de satisfaction. Pas seulement pour la Voirie, d'ailleurs: «*Beaucoup de gens nous remercient quand ils nous croisent dans la rue!*».

La piste Vita du vallon de l'Aubonne – régulièrement classée parmi les trois meilleures de Suisse – fait partie des réalisations appréciées. Un gros travail soigneusement exécuté, un cadre bucolique et des citoyens heureux...: cette piste résume au fond très bien ce qu'apporte la Voirie à notre commune. ■

Chiffres-clés

11 collaborateurs

17 kilomètres carrés
+ deux pâturages externes

73 kilomètres de voies publiques

80-100 tonnes de déchets
retirés des routes chaque année

97 poubelles communales

25'000 plantes cultivées
dans les serres communales

«Nos créations florales sont réputées!»

Les Parcs & jardins, c'est l'autre équipe constituant les Services extérieurs. Elle, on le devine, n'a aucun problème avec son image. Difficile d'avoir une action plus visible et séduisante que la sienne! Cinq horticulteurs et paysagistes s'y partagent quatre équivalents plein temps. Sans compter le chef des Services extérieurs, Julien Bombardier, paysagiste lui-même. Ces spécialistes sont les gardiens – et les créateurs – de nos surfaces communales fleuries et arborées.

«*Nous nous occupons de 40 emplacements différents*», précise Julien Bombardier. «*Cela va du simple arbre isolé jusqu'au parc du Chêne avec son allée de marronniers, son aire de jeu et son mobilier urbain.*» Il y a également les giratoires, les parterres de fleurs, l'ornementation des bâtiments communaux (dont la piscine). L'équipe bichonne pelouses, fleurs, arbustes... et escalade les gros arbres (il y en a plus de 100!) pour les élaguer.

Les Parcs & jardins entretiennent aussi les cimetières (et ils y assurent les mises en terre). Celui d'Aubonne charme tant que, régulièrement, «*des non Aubonnois nous demandent s'ils peuvent y réserver un emplacement!*»

C'est que le travail de l'équipe n'est pas ordinaire, loin de là. Il paraît que même la plus grande, riche et touristique ville de Montreux envierait nos décorations florales. «*Elles ont une belle réputation, c'est vrai!*», confirme Julien Bombardier avec un sourire. «*Notamment les chrysanthèmes-cascades de nos bâtiments communaux.*»

La richesse et la beauté de ces surfaces ne doivent rien au hasard. Au début de chaque saison, l'équipe sort des plans vierges et, avec des stylos de couleurs, imagine de nouvelles créations. Les dizaines de milliers de fleurs qui les composent sont aussi le résultat d'un gros travail: l'équipe les cultive elle-même dans les serres communales (à visiter le 21 mai, voir en page 6). ■



Des Edens aubonnois nous ouvrent leurs portes

Ce 21 mai aura lieu une journée «Jardins, cours et potagers». L'occasion de découvrir des coins de verdure normalement fermés, dont deux sites emblématiques.

Le printemps arrive et la végétation l'accueille avec exubérance. Les arbres nus se couvrent de feuilles, l'herbe beige retrouve toute sa verdure. Ce miracle annuel de la vie et du renouveau est célébré depuis toujours par les humains. Cette année, la Commune a trouvé une manière inédite de le faire : une journée «Jardins, cours et potagers».

L'idée de cette journée est de permettre aux Aubonnois de découvrir des lieux méconnus de notre jolie commune. Un tout-ménage a été envoyé, invitant les propriétaires à présenter leurs jardins particuliers, leurs charmantes cours intérieures ou leurs potagers bucoliques. Quand les propositions seront reçues

(le délai a été fixé à fin mars), un parcours à pied reliant les différents sites sera proposé.

En plus de ceux-ci, deux sites aubonnois emblématiques ouvriront leurs portes.

Le premier est le magnifique domaine du manoir de Bougy-Saint-Martin. Cité dès le début du 18^e siècle, ce domaine se distingue par un bâtiment et un manège inscrits à «l'inventaire des biens culturels d'importance nationale et régionale». Ce n'est de loin pas la première fois que son propriétaire ouvre les portes de ses superbes jardins, mais cela faisait quelques années que l'opportunité ne s'était plus présentée. Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau visiter

ce lieu incroyable. L'autre visite à ne pas manquer est celle des serres communales. Créées dans les années 60 juste à côté du cimetière d'Aubonne, restaurée en 2014, ces serres de 600m² sont soigneusement entretenues durant toute l'année par les spécialistes des Parcs & jardins (leur portrait en page 5). On y cultive 25'000 plantes d'une centaine d'espèces, dont celles utilisées pour les décorations florales de notre commune (et celles des quelques autres communes qui les achètent).

Les Parcs et jardins ont même prévu une jolie attention : les visiteurs du 21 mai pourront repartir avec une barquette de plantes préparée pour eux (ou en commander une si le stock est épuisé). ■



Abandonné, le PGA a fait place au PACom

Bloqué par des oppositions, incompatible avec les nouvelles lois cantonales, le PGA aubonnois a été mis de côté. La Municipalité repart d'une page blanche, ou presque.

Après bien des péripéties, le développement territorial d'Aubonne est reparti sur des bases saines. La Municipalité a en effet commencé à travailler sur un nouveau Plan d'affectation communal (PACom). Première étape: l'examen préliminaire auprès du Canton.

Ce PACom remplace le fameux Plan général d'affectation (PGA) dont la mise à l'enquête publique a connu bien des déboires. Nicolas Suter, municipal en charge de l'aménagement, avait annoncé cet abandon en janvier, lors d'une séance du Conseil communal. Le PGA aux oubliettes, les oppositions qui le bloquaient sont devenues caduques, précise Nicolas Suter. Leurs auteurs ne sont pas pour autant snobés: «*Nous allons écrire à chacun d'eux pour les informer*».

C'est vrai qu'avec le temps, la situation était devenue plutôt confuse. Résultat d'un gros travail d'étude, le PGA



a été mis à l'enquête publique en 1996. Deux ans plus tard, le Conseil communal le validait, mais en lui apportant plusieurs modifications. Ces amendements ont été à leur tour soumis au public en 2021. Ils ont soulevé de nombreuses oppositions et les tentatives de conciliation restant infructueuses, la situation s'est enlisée.

Elue en juillet 2021, la nouvelle Municipalité hérite du dossier. Elle s'y

plonge, fait appel aux conseils d'un bureau d'aménagement et d'un juriste. Le diagnostic est sévère, car le temps a filé depuis 1996. Plusieurs lois et règlements cantonaux ont changé (à commencer par la Loi sur l'aménagement du territoire cantonal, qui est le cœur de cette procédure). Le nom PGA n'y existe même plus (il a été remplacé par PACom). Les « zones intermédiaires » citées dans le PGA aubonnois (qui inquiétaient les opposants) ne sont plus reconnues par la loi cantonale. Et les règles du jeu ont changé de manière significative. Par exemple, la forte densification calculée sur la base légale en 2016 (raison de nombreuses oppositions) a été revue à la baisse.

De plus le Canton avait déjà émis des critiques sur le PGA aubonnois. Comme il l'avait fait à propos de celui de Montreux, qui a essayé de passer outre et que le Tribunal fédéral a finalement renvoyée à sa copie.

(suite en page 8)

Petit zoom

Pourquoi tous ces plans ?

L'Arc lémanique étant attractif, on y prévoit une augmentation continue de sa population. Chaque canton veut s'assurer que son développement se fasse de manière harmonieuse. En évitant de créer des zones surdensifiées ou, à l'inverse, un mitage du territoire (campagnes constellées de maisons isolées). Le Canton se dote donc de lois et de règlements (eux-mêmes soumis à la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire).

Puis il demande aux Communes de se doter d'un PACom, qui décline les objectifs cantonaux au niveau communal.

Aubonne est un « centre régional », ce qui détermine son potentiel de croissance pour les quinze prochaines années. Le PACom devra traduire ce potentiel en zones à bâtir et en règlements de construction, tout en permettant le développement harmonieux souhaité pour notre commune.

Développement urbain

Pour la Municipalité aubonnoise, aucun doute : son PGA subirait le même sort. Cette prise de conscience a fait pencher la balance.

«A partir de là, nous n'avions pas mille solutions», explique Nicolas Suter. «Nous pouvions essayer de corriger chaque point un à un, ou repartir d'une feuille blanche. La seconde nous a paru beaucoup plus simple, plus efficace – et la seule capable de remplir les attentes cantonales».

Tous les efforts faits jusqu'ici ne sont pas perdus, rassure le municipal. «Plusieurs

études restent valables, ce qui simplifiera une grande partie de notre travail. Il faut également reconnaître qu'après de nombreux changements importants suite à la validation par le peuple de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013, le cadre législatif tend à se stabiliser.»

Le nouveau départ réactualise le projet. «Il intègre l'ensemble du territoire aubonnois – Montherod et Pizy inclus. Il prend en compte plusieurs remarques exprimées par les citoyennes et citoyens ainsi que par le Conseil communal».

La Municipalité tient aussi à éviter une nouvelle confusion. «Nous ferons un gros effort de dialogue et de communication avant la mise à l'enquête», promet Nicolas Suter.

La Municipalité aimerait que le PA-Com aboutisse avant la fin de la législature, soit 2026. Cette année 2022 reste consacrée aux travaux préparatoires, dialogues et communication sont prévus pour l'an prochain. La mise à l'enquête, elle, pourrait arriver fin 2023, début 2024. ■

Bientôt le moment de se jeter à l'eau

La piscine d'Aubonne va bientôt réouvrir ses portes, ses bassins, son terrain de volleyball, ses jeux pour enfants, son restaurant... bref : tout ce qui en fait un lieu incontournable de la belle saison. **L'ouverture, fixée au 14 mai**, sera fêtée comme de coutume avec un apéro et des animations. Conseil : achetez votre abonnement saison avant l'ouverture pour bénéficier d'un rabais de 10% (vous pouvez le faire à la Bourse communale du 1^{er} avril au 14 mai ou à la piscine le 14 mai). Les portes de la piscine se refermeront le 4 septembre.



Action spéciale sur les voitures **Mobility**

Vous avez besoin d'un véhicule pour un trajet et la mobilité douce n'est pas une option ? Utilisez l'une des voitures Mobility que la Commune met à votre disposition ! Vous pouvez même profiter d'une action spéciale : en entrant le code DRIVE30D lors de votre réservation, vous bénéficierez d'un crédit de circulation de 30 francs (valable une seule fois). Les voitures Mobility sont parkées à l'avenue du Chêne (en face de la poste).

www.mobility.ch



Nouveaux horaires de l'administration communale

Lundi	Matin : 08h00 - 11h30	Après-midi : 14h - 17h
Mardi	Matin : 08h00 - 11h30	Après-midi : Sur rendez-vous
Mercredi	Matin : 08h00 - 11h30	Après-midi : 14h - 17h
Jeudi	Matin : 08h00 - 11h30	Après-midi : Sur rendez-vous
Vendredi	Matin : 07h30 - 12h00	Après-midi : Fermé

Sécurité publique : nos deux agents étant souvent sur le terrain, il n'y a pas de permanence au guichet. Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de passer ou de soumettre toute demande par email (securite.publique@aubonne.ch) ou par téléphone (079 954 98 54 et 079 250 82 74).